



# SAGE Born et Buch CLE du 4 juin 2015

Programme d'actions opérationnel  
Territorialisé (PAOT)



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des  
Landes

DDTM/SPEMA

# Le PAOT = document de planification



DCE

Cadre et objectifs  
À l'échelle de l'UE

*Institutions  
européennes*



SDAGE

Orientations de gestion  
à l'échelle des bassins

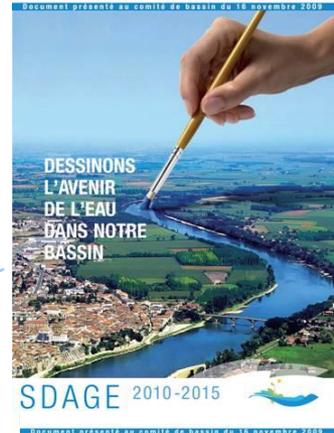
Programme de mesures

Actions nécessaires à  
l'échelle des sous-bassins

Plan d'action opérationnel territorialisé

Actions opérationnelles

*Préfet*



# du PDM au PAOT

Référentiel PDM = UHR



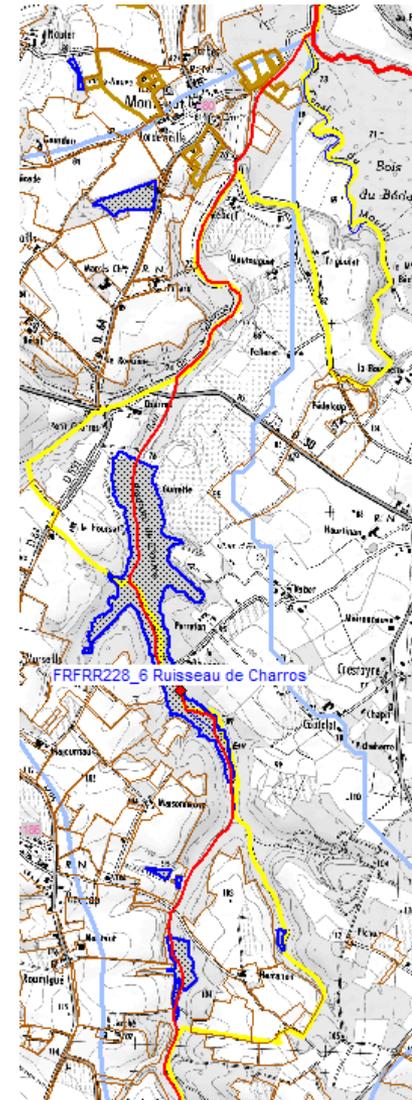
Nécessité d'une déclinaison territoriale du PDM afin de bâtir un programme d'action spécifique à chaque masse d'eau = le Plan d'actions opérationnel territorialisé

## Le PAOT

Document élaboré par la Mission Inter-Services de l'Eau (MISE), le PAOT programme les actions **concrètes** à réaliser pour mettre en oeuvre le PDM et atteindre ainsi les objectifs environnementaux fixés par la DCE



Référentiel PAOT = Masse d'eau

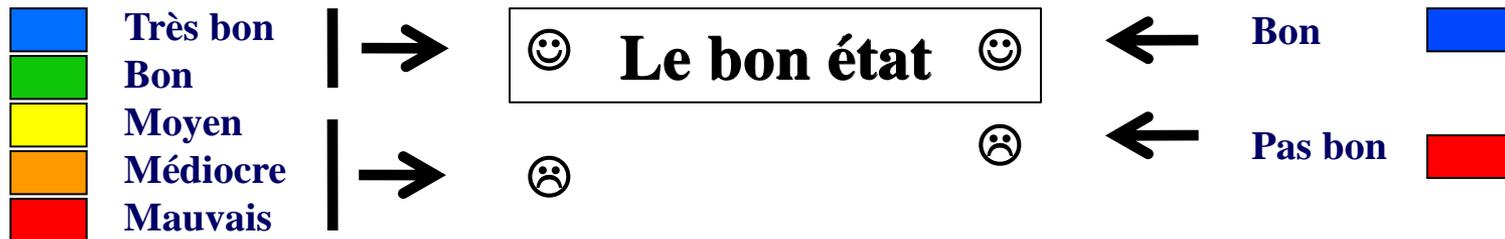
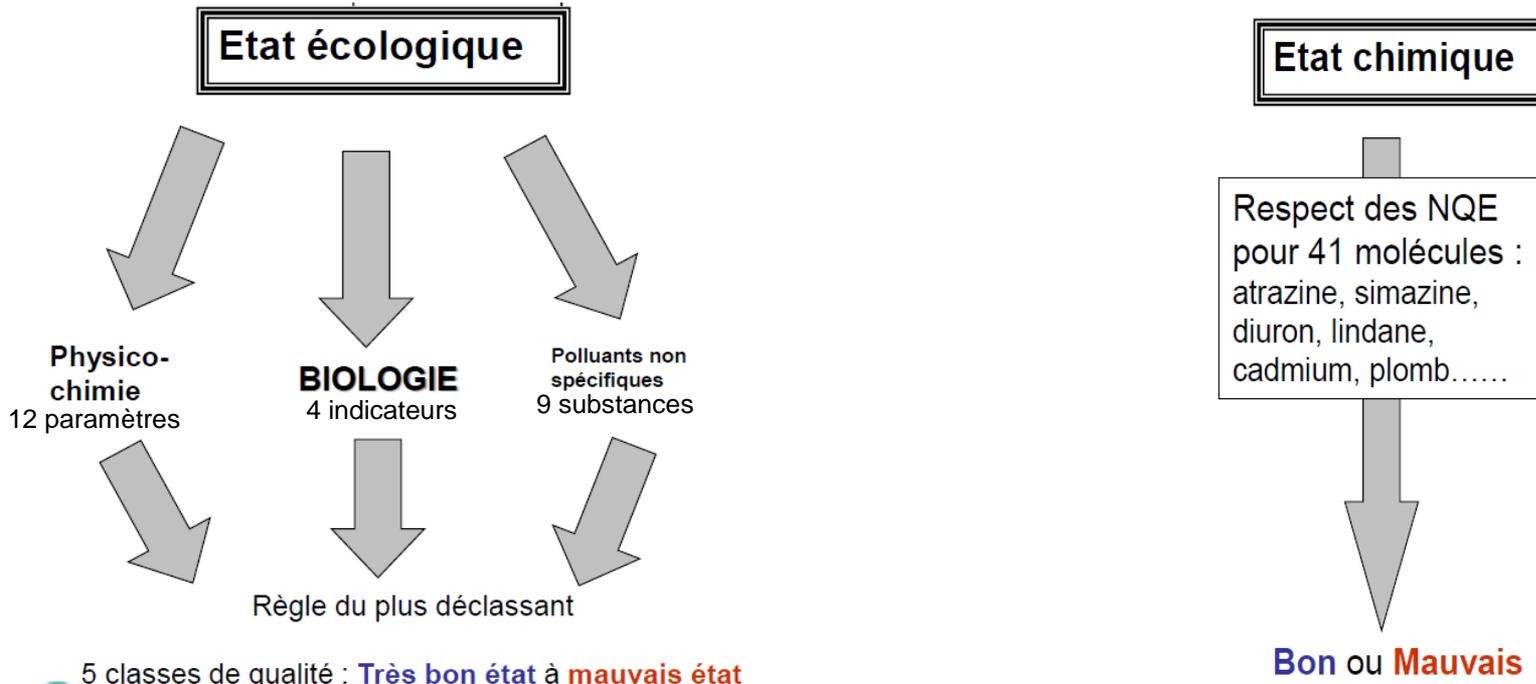


## Les objectifs environnementaux de la DCE

→ Les objectifs environnementaux sont fixés par masse d'eau ; ils sont assortis d'une obligation de résultat

- **Atteindre le bon état écologique et chimique en 2015** sous réserve de reports d'objectifs dûment justifiés
- Assurer la continuité écologique sur les cours d'eau (annexe V) ce qui est en lien avec le bon état écologique
- Ne pas détériorer l'existant (qui s'entend comme le non changement de classe d'état)
- Atteindre toutes les normes et objectifs en zone protégée au plus tard en 2015
- Supprimer les rejets des substances dangereuses prioritaires et réduire ceux des substances prioritaires.

# Enjeu : Atteindre le bon état ...



## ... à des échéances imposées ...

2010



1<sup>er</sup> cycle des gestion SDAGE 2010-2015

2015



2<sup>ième</sup> cycle des gestion SDAGE 2016-2021

2021



2027

*Reports d'échéance  
justifiés par :*

- contraintes naturelles
- contraintes techniques
- contraintes économiques



# Résumé

**PAOT = document de programmation pluriannuel qui recense et permet de suivre l'ensemble des actions qui concourent à satisfaire l'objectif de la DCE de retour au bon état, sur les masses d'eau d'un territoire, selon un calendrier fixé par le SDAGE.**

... auquel il convient d'ajouter :

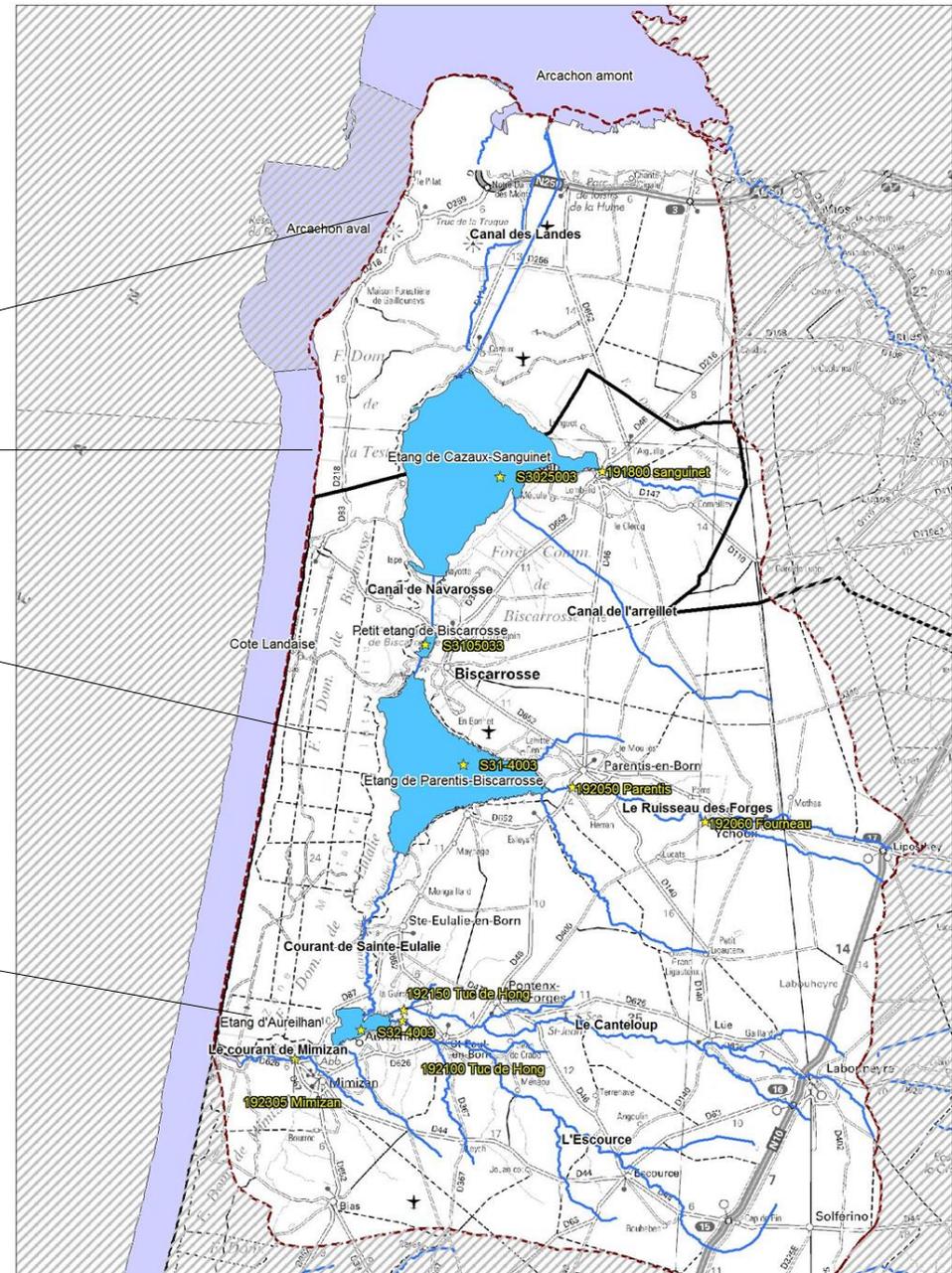
C'est un **document interne de la MISE** (= dire de l'Etat sur ce qu'il convient de mettre en œuvre pour atteindre le bon état ), validé par le Préfet,

qu'il paraît souhaitable de **partager avec les acteurs de l'eau** rassemblés au sein des CLEs des SAGEs :

- collectivités et élus locaux,
- acteurs économiques,
- associations.

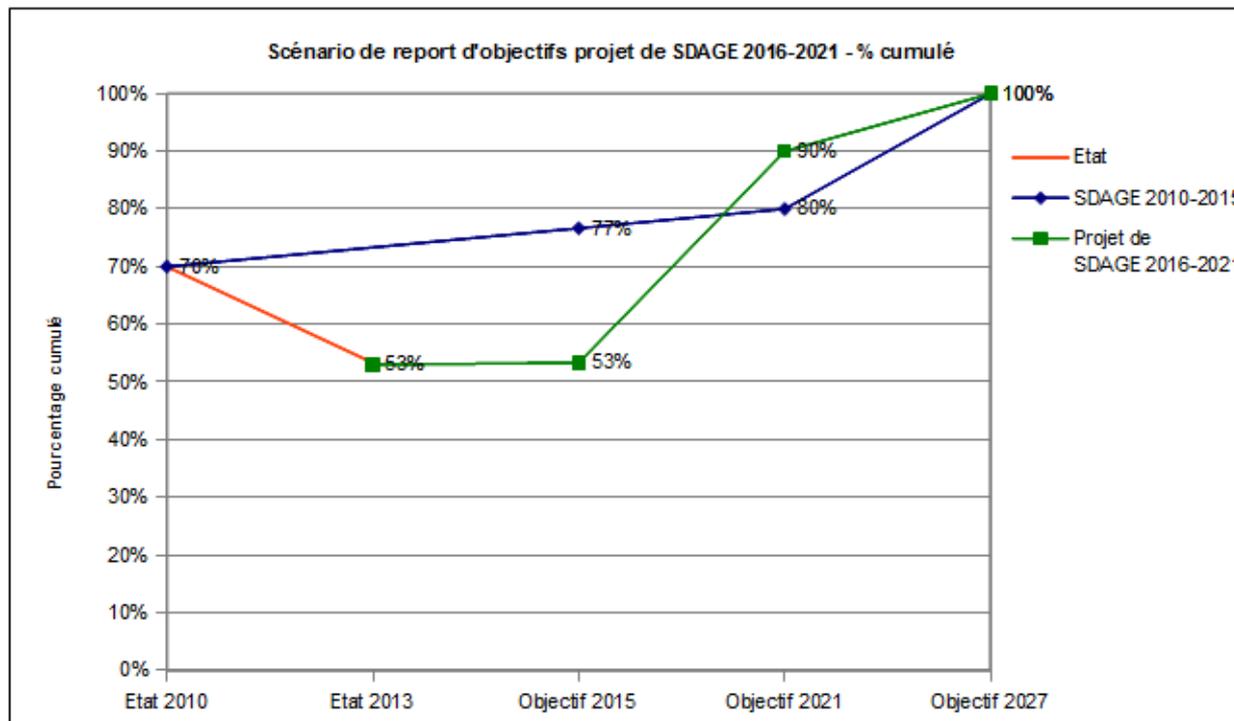
# SAGE Born : 30 masses d'eau de surface

au_cd	Nom_ME	depts	nature
FRFC06	Arcachon amont	33	Naturelle
FRFR916	Canal des Landes	33	Artificielle
FRFRC6_6	Canal de Nezer	33	Naturelle
FRFRC7_1	La Craste Douce	33	Naturelle
FRFL28	Étang de Cazaux-Sanguinet	40, 33	Naturelle
FRFRL28_1	La Gourque	40	Naturelle
FRFRL28_2	Canal de Tarreillet	40	Naturelle
FRFL76	Petit étang de Biscarrosse	40	Naturelle
FRFL75	Étang de Parentis-Biscarrosse	40	Naturelle
FRFR932	Canal de Navarrosse	40	Artificielle
FRFRL75_1	Craste de Mouquet	40	Naturelle
FRFRL75_2	Barade de Ligautenx	40	Naturelle
FRFR283	Le Ruisseau des Forges	40	Naturelle
FRFRR283_1	Ruisseau du Basque	40	Naturelle
FRFL9	Étang d'Aureilhan	40	Naturelle
FRFRL9_1	Courant de Sainte-Eulalie	40	Naturelle
FRFRL9_2	Ruisseau de Capit	40	Naturelle
FRFR282	Le Canteloup	40	Naturelle
FRFRR282_1	Ruisseau de Lavignolle	40	Naturelle
FRFRR282_2	Ruisseau de la Moulasse	40	Naturelle
FRFRR282_3	Ruisseau Pouillon	40	Naturelle
FRFRR282_4	Craste de Moulot	40	Naturelle
FRFR651	L'Escource	40	Naturelle
FRFRR650_1	Ruisseau de Robichon	40	Naturelle
FRFRR651_1	Ruisseau de Laurence	40	Naturelle
FRFRR651_2	Ruisseau de Lamoulasse	40	Naturelle
FRFRR651_3	Ruisseau de Mouza	40	Naturelle
FRFRR651_4	Ruisseau de Yosse	40	Naturelle
FRFC08	Côte Landaise	40, 33	Naturelle
FRFR650	Courant de Mimizan	40	Naturelle



# les échéances imposées

Nombre de ME	Projet de SDAGE 2016-2021			Total Résultat	
	2015	2021	2027		
SDAGE 2010-2015					
2015	14	9		23	77%
2021	1			1	3%
2027			3	3	10%
#N/D	1	2		3	10%
<b>Total Résultat</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	
	53%	37%	10%		



# L'élaboration du Programme d'actions opérationnel territorialisé ( PAOT)

1 - **Approche par masse d'eau** : diagnostic détaillé = établissement d'un lien de cause à effet entre dégradation caractérisée et pressions connues

2 - **Approche départementale par type de pression** = les pressions étant identifiées, quelles réponses sont apportées ?

- Déséquilibres quantitatifs
- Pollutions ponctuelles domestiques
- Pollutions ponctuelles industrielles
- Dégradations morphologiques
- Continuité écologique
- Dégradations hydrologiques
- Pollutions diffuses agricoles

# L'approche thématique

↓

Identification de 593 actions  
au niveau départemental

↓

Domaine		Priorités (ME dégradée)
Déséquilibres quantitatifs	140	108
Pollutions ponctuelles domestiques	125	103
Pollutions ponctuelles industrielles	97	75
Dégradations morphologiques	80	78
Continuité écologique	61	47
Dégradations hydrologiques	56	51
Connaissance	22	19
Pollutions diffuses agricoles	9	8
Gouvernance	3	3
Total Résultat	593	488

## Les documents du PAOT des Landes

1 - Un document de planification présentant la démarche, les procédés de territorialisation, les listes d'actions par thématique et pour chaque service de la MISE

&

2- Un tableau de bord des actions, permettant l'établissement des feuilles de routes de chacun des services de la MISE, de bilans annuels, et le rapportage auprès des instances de bassin

# Le PAOT 40 sur le territoire du SAGE Born et Buch



Déclinaison sur ME  
avec pressions connues

34 actions

Domaine		Priorités (ME dégradée)
Pollutions ponctuelles industrielles	10	3
Dégradations morphologiques	9	6
Continuité écologique	7	2
Pollutions ponctuelles domestiques	4	3
Connaissance	3	2
Gouvernance	1	1
Déséquilibres quantitatifs	0	0
Dégradations hydrologiques	0	0
Pollutions diffuses agricoles	0	0
Total Résultat	34	17

# Résumé

PAOT - SAGE Born et Buch - fin 2014 = liste de 34 actions

Domaine	Libellé simplifié	
Connaissance	Recherche de la cause de la dégradation de la masse d'eau	3
Continuité écologique	Aménager un ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique	7
Dégradations morphologiques	Procéder à l'évaluation de la mise en œuvre du PPGCE - 1ère génération	2
	Réaliser un 1er schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques de type 2ième génération ( <u>hydromorphologie</u> & affluents)	3
	Réaliser un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques - 2ième génération	2
	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	2
Gouvernance	<u>Elaboration</u> d'un SAGE	1
Pollutions ponctuelles domestiques	Diagnostic de réseau d'assainissement	1
	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP	2
	Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées	1
Pollutions ponctuelles industrielles	Créer (et/ou aménager) un dispositif de traitement des rejets industriels et/ou mettre en place une technologie propre (réduction à la source) Visant à réduire principalement les émissions de <u>macropolluants</u>	2
	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet industriel existante avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur	2
	Mise en œuvre d'un dispositif de traitement des eaux pluviales	2
	RSDE : surveillance initiale	4
Total Résultat		34

## pour aller plus loin ...

- 1 - Quelles sont les masses d'eau concernées par le PAOT ?
- 2 - Sont-elles en bon ou mauvais état ?
- 3 - Existe-t'il des masses d'eau en mauvais état sans action identifiée ?
- 4 - **Quelle garantie apporte le PAOT- version 2014 / atteinte du bon état**  
=  
**Est-il suffisant ?**

## ... réponses aux trois 1<sup>ères</sup> questions ...

NB - eu_cd	PAOT		
	oui	non	Total Résultat
Bon_état_global_2013_dor			
U		2	2
Oui	4	11	15
Non	8	1	9
Total Résultat	12	14	26

Étang d'Aureilhan

1 - Le PAOT 40 s'applique sur 12 ME

2 - Sur les 9 ME en mauvais état du SAGE Born, 8 se voient fixer des actions PAOT = disposent d'actions correctrices

3 - Seule 1 ME (étang d'Aureilhan) ne bénéficie pas du PAOT

... réponse à la 4<sup>ième</sup> question  
(*Identifier les actions éventuellement manquantes*) ...



➡ *Revenir au diagnostic territorial*

4.1 - Où ? = échelle des diagnostics territoriaux

4.2 - Quoi ? = forme des diagnostics territoriaux

4.3 - Qui et comment ?

# Echelle de diagnostic

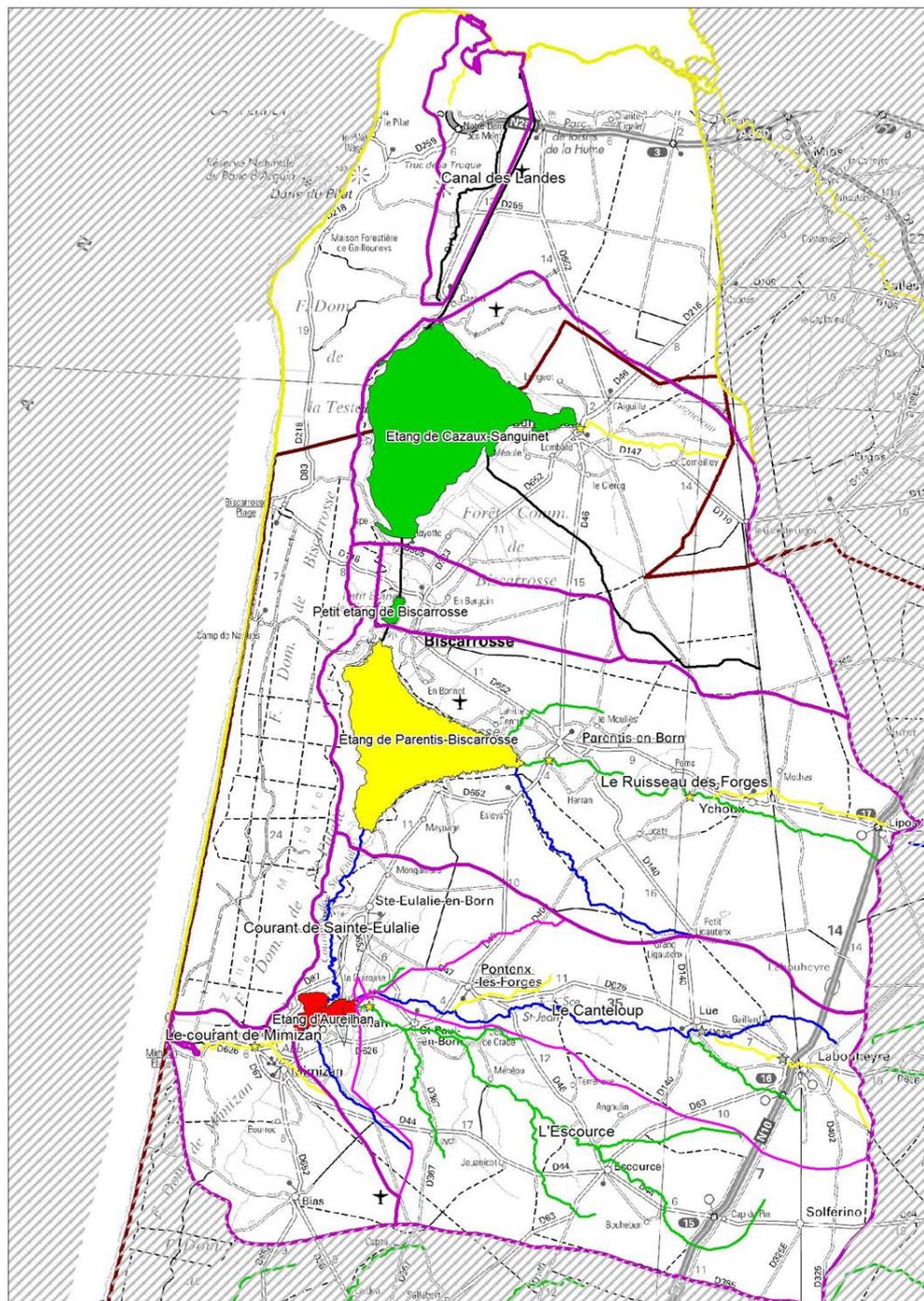
Masse d'eau

OU

bassin versant élémentaire ?

Bassins versants élémentaires :

- 1- Canal des Landes
- 2 – Etang de Cazaux-Sanguinet
- 3 – Petit étang de Biscarrosse
- 4 – Etang de Parentis-Biscarrosse
- 5 – Etang d'Aureilhan
- 6 – Courant de Mimizan



	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Ecologie</b>					Médiocre	Médiocre	Moyen	Moyen	Moyen	Médiocre
<b>Physico chimie</b>	n.c.	n.c.	n.c.		Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre
<b>Oxygène</b>					Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre
COD				7	11	11	11	9,5	10	11
DBO5				5	5	2,5	1,8	1,9	3	3
O2 Dissous				4,3	4,3	5	5,3	4,6	4,4	5,7
Taux saturation O2%				42	42	49	52	46,8	46,7	57,8
<b>Nutriments</b>	n.c.	n.c.	n.c.	Bon						
NH4+				0,41	0,41	0,27	0,21	0,21	0,21	0,21
NO2-				0,07	0,07	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02
NO3-				2,56	8,5	8,5	8,77	6,6	7,7	12
Ptot				0,12	0,12	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03
PO4(3-)				0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
<b>Acidification</b>	n.c.	n.c.	n.c.	Très bon						
pH min				6,1	6,1	6,3	6,3	6,3	6,2	6,2
pH max				6,5	6,9	6,5	6,7	6,7	6,5	6,52
T°C	n.c.	n.c.	n.c.	Très bon						
T°C				17,9	18,8	18,7	18,7	18,3	18,2	18,2
<b>Biologie</b>	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	Médiocre	Médiocre	Moyen	Moyen	Moyen	Médiocre
IBD							20	20	20	19,9
IBD 2007										
IBGN										
IBG RCS					6	7	10	11,5	11	6
IBMR					11,43	11,82	11,89	10,99	10,4	12,4
IPR										
<b>Polluants spécifiques</b>					Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Très bon
<b>Chimie</b>					Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon

Légende : Très bon Bon Moyen Médiocre Mau

# Quel rendu ?

## A - Fiche simplifiée par ME

- 1- Diagnostic
  - 1-1 – Etat synthétique de la ME
  - 1-2 - Etat des pressions
  - 1-3 – Synthèse
- 2 – Liste des actions identifiées par PAOT
  - 2-1 – Niveau de mise en oeuvre
- 3 – Complétude ?
- 4 – Liste complémentaire éventuelle

Pressions de la masse d'eau (Etat des lieux validé en 2013)

Pression	Etat
<b>Pression ponctuelle :</b>	
Pression des rejets de stations d'épurations domestiques :	Pas de pression
Pression liée aux débordements des déversoirs d'orage :	Pas de pression
Pression des rejets de stations d'épurations industrielles (macro polluants) :	Non significative
Pression des rejets de stations d'épurations industrielles (MI et METOX) :	Inconnue
Indice de danger « substances toxiques » global pour les industries :	Non significative
Pression liée aux sites industriels abandonnés :	Inconnue
<b>Pression diffuse :</b>	
Pression de l'azote diffus d'origine agricole :	Non significative
Pression par les pesticides :	Significative

## B – Synthèse par bassin versant élémentaire

N°_Old&New_action	Intitulé_action_Juillet2014	Sous-Domaine
Old_PAOT40_0005	Recherche de la pollution organique : réalisation d'un profil en long sur le paramètre 'Concentration en O2 dissous'. Détermination de choix de sites de mesures et de périodes de mesures pertinents (à l'aval du barrage du moulin, à l'aval de la décharge sauvage)	Recherche de la pression dégradant la ME
New_PAOT40_0031	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau par Communauté de Communes des Grands Lacs sur la(les) masse(s) d'eau FRFR283 - Le Ruisseau des Forges de sa source à Etang de Parentis ; FRFR283_1 - Ruisseau du Basque ; FRFRL28_1 - La Gourgue ; FRFRL9_1 - Courant de Sainte-Eulalie	Restauration et entretien de cours d'eau

## Qui et comment ?

1 - Le comité technique du SAGE élabore les fiches

2 - Le comité technique du SAGE présente les fiches en groupe de travail « qualité /

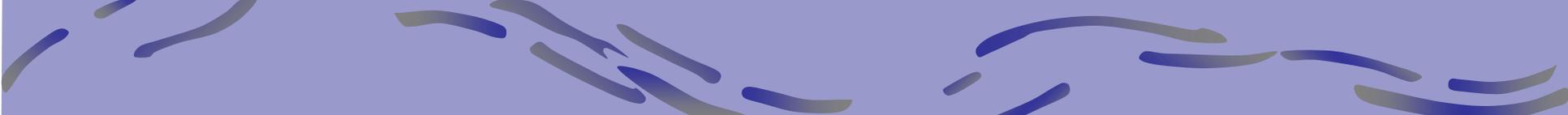
<b>Priorité 1</b>	<b>Renforcer le suivi qualitatif des masses d'eau superficielles et souterraines et notamment sur certaines substances</b>
<b>Disposition 1.1.1</b>	

⇒ Un groupe de travail « Qualité » composé de membres de la CLE et d'experts sera créé et se réunira en tant que de besoin afin de statuer sur les questions relatives à la préservation de la qualité des eaux.

<b>Priorité 1</b>	<b>Identifier et/ ou confirmer les facteurs de dégradation sur les masses d'eau impactées ou susceptibles d'altérer des masses d'eau en « bon état », et suivre l'évolution des paramètres déclassants</b>
<b>Disposition 1.1.2</b>	

⇒ La structure porteuse du SAGE complètera l'inventaire des pressions exercées sur les masses d'eau à partir des éléments de diagnostic issus des PAOT des Landes et de la Gironde. Les masses d'eau dégradées seront ciblées en priorité.

3 – Le président du groupe de travail restitue les travaux auprès de la CLE



## Validation de ces principes ?

Constitution du groupe de travail « SAGE / qualité / PAOT »